

KERGRIST-MOËLOU

Bulletin d'informations communales

Juillet 2014 - N°27



Kergrist-Moëlou



Calendrier des fêtes sur la commune

Les Rencontres Musicales du Kreiz-Breizh : Festival de musique classique et contemporaine

Du 2 au 10 août prochains auront lieu les Rencontres Musicales du Kreiz-Breizh, troisième édition d'un festival dédié aux musiques classiques et contemporaines sur le territoire Centre Ouest Breton. Des artistes internationaux se produiront dans une série de 7 concerts organisés en lien avec l'Académie Internationale du Saxophone de Bretagne.

Le guitariste Gabriel Bianco se produira le vendredi 8 août, à 20h30, à l'église de Kergrist-Moëlou.

Pour toute information sur le festival :

Site web :

www.musicalesdukreizbreizh.fr

Mail :

musicalesdukreizbreizh@gmail.com



Frantz GANDUBERT, directeur artistique du festival

Pardon de Notre dame de L'isle

le 24 août à 10h30, concert gospel à 16h00 suivi d'une soirée crêpes.

Pardon de Saint-Lubin

le 31 août à 10h30, messe des baptisés, concours de boules dans l'après-midi et pour clôturer une soirée crêpes.

Le bal du 3^e Âge

se déroulera le 21 septembre.

La société de chasse

de Kergrist-Moëlou organise une journée décou-

verte, le samedi 13 septembre 2014 sur le site de St-Lubin. Les amateurs de chiens d'arrêt se retrouvent pour un entraînement de leurs compagnons le matin sur des perdrix dans les champs voisins.

Le midi un repas convivial, ouvert à tous, sera servi dans le local du comité de Saint-Lubin. Un concours de boules se tiendra l'après-midi sur les allées rénovées. Le rendez-vous est donné à tous les chasseurs de Kergrist et

des communes voisines, ainsi qu'à toutes les personnes désireuses de passer une agréable journée festive avant l'ouverture de la chasse.



la redadeg de passage sur la commune



Repas créole de l'amicale des parents d'élèves

État civil 2014

NAISSANCES

HAISSAT Eminé - 16 janvier
2, rue du Chêne

MORVAN RUFFET Maëllann - 18 mars
33, Saint-Lubin

DÉCÈS

SZEWCZYK Elisabeth, 92 ans - 7 janvier
Prat Gestin

FLOHIC Alexis, 78 ans - 16 janvier
Saint-Lubin

RIVOAL Christian, 57 ans - 19 février
Kermablouze

CHAILLOU Claude, 63 ans - 25 février
Le Golven

LE JONCOUR Marie Renée, 75 ans - 3 avril
51, Saint-Lubin

CORBEL Janine, 76 ans - 11 avril
Coat Ar Pan

LE NAGARD Amélie, 95 ans - 19 juin
Kergrist-Moëlou

Le mot du Maire

En mars dernier, vous avez élu une équipe municipale renouvelée. Celle-ci souhaite poursuivre l'action entamée dans les mandats précédents. Le conseil municipal m'a confié de nouveau la fonction de maire. Malgré des responsabilités de plus en plus complexes, assez lourdes quelquefois, mon engagement citoyen au service de tous reste mon credo.

Nous nous efforcerons de répondre autant que possible aux attentes de la population, qu'il s'agisse de particuliers, d'associations, d'agriculteurs, d'artisans ou d'entreprises, en favorisant le dialogue, la concertation, la communication, pour un avenir optimiste et constructif.

Il nous faudra donc défendre au mieux les intérêts de la commune au sein des instances inter-communales, dont le champ de compétences ne cesse de s'élargir. De nombreux conseillers de la commune participeront aux débats au sein des différentes commissions de travail de la CCKB.

L'équipe municipale est composée de femmes et d'hommes dont les métiers, les âges, les occupations et les points de vue sont très divers. Cette large palette est une richesse sur laquelle je m'appuie car chacun apporte ses compétences, ses idées, ses expériences qui contribuent à la construction de nos différents projets. J'aborde ce mandat avec sérénité car je suis convaincue de la vitalité de l'engagement et de la disponibilité de notre équipe.



KERGRIST N° 27 - JUILLET 2014

SOMMAIRE

Calendrier des fêtes et état civil	2	Vie du bourg	6
Mot du Maire	3	École et rythmes scolaires	7
Nouveau conseil municipal.....	4	Nos associations ont la parole ..	10
Budget	5	Renseignements utiles	11
Actualités communales	6	Les manifestations en photos ..	12



Commémoration du 8 mai 2014

Kergrist-Moëlou

le nouveau conseil municipal



1^{er} rang de gauche à droite : Patrick Le Goff, Élodie Le Coz, Pierrick Mauffray, Martine Connan, Laurent Le Corre, Joël Manac'h, Christine Le Goff, Maïwenn Dagorne, Yves Stephan.

2^e rang de gauche à droite : Stéphane Arhantec, Françoise Degioanni, Sébastien Hello, Bernard Le Bras, Michel Jégou, Alain Perrot.

Pour l'élection du nouveau sénateur, les grands électeurs seront : Bernard Le Bras, Pierrick Mauffray et Laurent Le Corre.

Suppléants

- Yves STÉPHAN
- Michel GÉGOU
- Christine LE GOFF

Commissions communales

• COMMISSION VOIRIE - CHEMINS COMMUNAUX

- Pierrick MAUFFRAY
- Patrick LE GOFF
- Michel JÉGOU
- Yves STÉPHAN
- Laurent LE CORRE
- Bernard LE BRAS
- Alain PERROT
- Stéphane ARHANTEC

• COMMISSION ACHATS - MARCHÉS PUBLICS

- Pierrick MAUFFRAY
- Sébastien HELLO
- Yves STÉPHAN
- Patrick LE GOFF
- Michel JÉGOU
- Stéphane ARHANTEC
- Laurent LE CORRE

• COMMISSION BUDGÉTAIRE

- Martine CONNAN
- Laurent LE CORRE
- Françoise DEGIOANNI
- Pierrick MAUFFRAY
- Michel JÉGOU
- Christine LE GOFF

• COMMISSION SCOLAIRE

- Françoise DEGIOANNI
- Christine LE GOFF
- Yves STEPHAN
- Patrick LE GOFF
- Maïwenn DAGORNE
- Élodie LE COZ

• COMMISSION SPORT ASSOCIATION

- Laurent LE CORRE
- Patrick LE GOFF
- Maïwenn DAGORNE
- Bernard LE BRAS

• COMMISSION TOURISME EMBELLISSEMENT

- Laurent LE CORRE
- Christine LE GOFF
- Bernard LE BRAS
- Françoise DEGIOANNI
- Joël MANAC'H

• COMMISSION COMMUNICATION

- Christine LE GOFF
- Maïwenn DAGORNE
- Laurent LE CORRE
- Yves STEPHAN
- Françoise DEGIOANNI

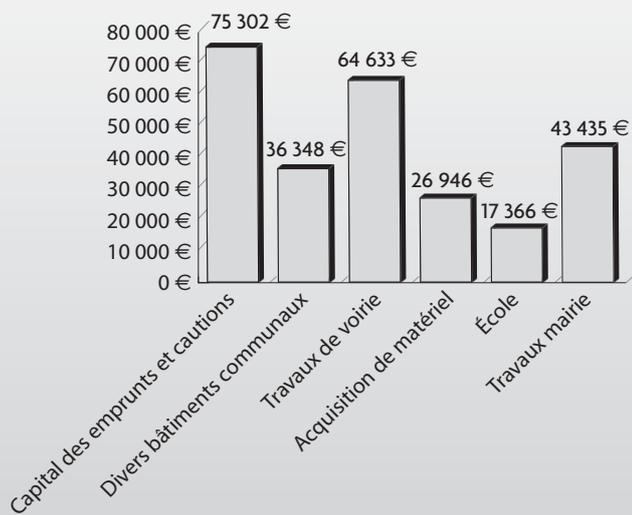
• COMMISSION GESTION DU PERSONNEL

- Martine CONNAN
- Joël MANAC'H
- Bernard LE BRAS
- Françoise DEGIOANNI
- Laurent LE CORRE

Budget

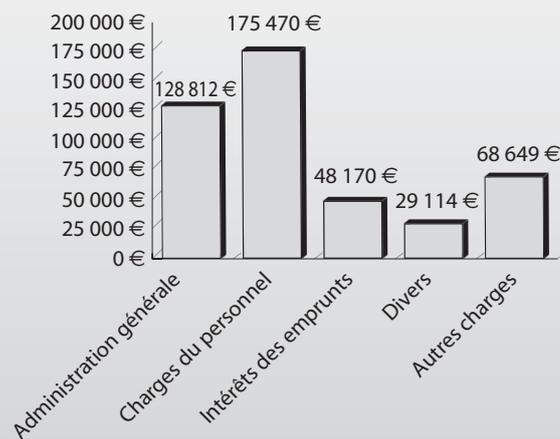
Dépenses d'investissement 2013

Total : 264 030 €



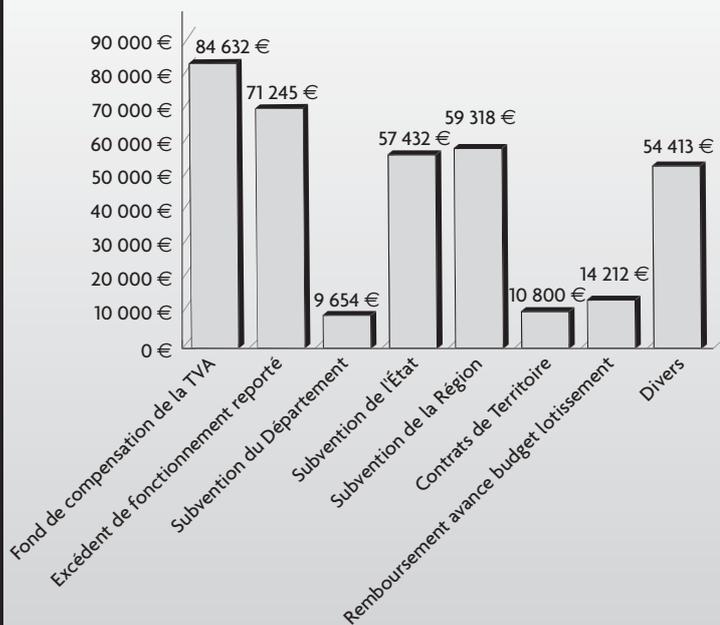
Dépenses de fonctionnement réelles 2013

Total : 450 215 €



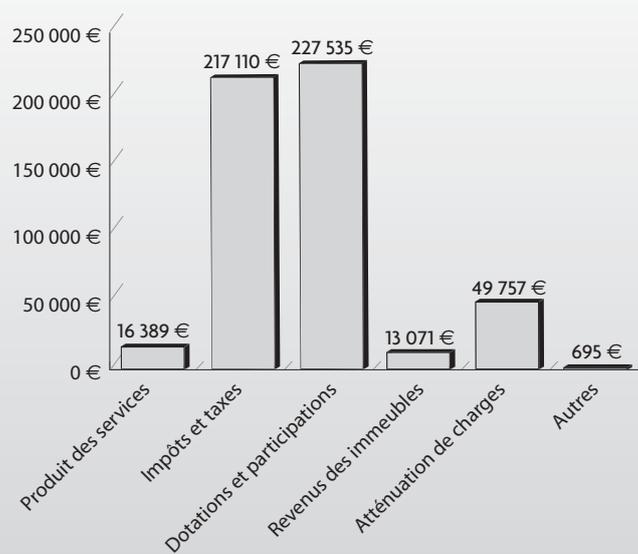
Recettes d'investissement 2013

Total : 361 706 €



Recettes de fonctionnement 2013

Total : 524 557 €



Nos routes communales

Réfection de chaussées : investissements 2014

Pour cette année, la commission « Voirie », réunie le 21 mai 2014, a proposé la réfection, en compomac⁽¹⁾, de certaines portions des voies communales :

À la hauteur de...	longueur
Kerbiquet	350 m
Toulazen	700 m
La Sivière	840 m
Quatre Vents	75 m

Après appel d'offre et ouverture des plis, le conseil municipal a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise Colas Centre Ouest (Brule Weickert) de Plouray pour un montant de 67 846 euros TTC.

Par ailleurs, il est prévu de rénover aussi, en point à temps⁽²⁾, la voie Kergrist-Plounévez à la hauteur de Kermarc'h.

(1) - Copomac : forme d'enrobé à froid

(2) - Point à temps : réparations ciblées, à certains endroits de la chaussée

Création d'une commission concernant les chemins d'exploitation

La première réunion qui s'est déroulée le 26 juin dernier a permis aux élus de rencontrer un certain nombre d'agriculteurs. Il a été rappelé aux membres présents que, depuis la dissolution de l'association foncière en 1986, la commune a pris le relais pour l'entretien en fournissant les matériaux (cailloux) pour boucher les trous et en faisant appel à l'ETA d'Armor pour le fauchage des accotements. Néanmoins, la commune ne peut, seule, faire face aux dégradations de ses chemins et demande un partenariat avec les agriculteurs.



Il a été décidé de créer une commission composée des membres de la commission voirie et de M. Dominique Riou, M. Zuurbier, M. Yvon Corbel, M. Noël Jégou, M. Jean-Claude Gestin.

Des travaux d'élagage ont déjà été réalisés. Ceux-ci seront facturés directement aux personnes concernées. Le déblaiement des branchages a été assuré par les agriculteurs et la mairie.

Une prochaine réunion est prévue le 17 juillet concernant notamment le curage des fossés.



L'acquisition d'un nouveau tracteur

L'ancien tracteur Renault, étant tombé en panne, il avait été pris en charge par le garage CLAAS de Pontivy. Mais au vu du coût de sa remise en état, des devis détaillés ont été établis par les entreprises Codima de Pontivy, Touboulic de Callac et

et Établissements Marzin de Paimpol.

Après de nombreuses discussions, le conseil a voté l'acquisition d'un tracteur neuf de marque John Deere, acheté à l'entreprise Marzin de Paimpol, pour un montant

de 52 800 euros avec une reprise de 10 200 euros pour l'ancien.

Pour réaliser cette acquisition, la municipalité a souscrit auprès du Crédit Agricole un prêt de 42 600 euros sur 7 ans à un taux de 1,16 %.

Un commerce au Bourg : c'est reparti !

Le « Multi-service » du Bourg était fermé depuis longtemps et différentes tentatives de réouverture avaient échoué. Mais depuis le 1er avril, Armelle Cadiou nous accueille tous les jours, sauf le mercredi, au « Kergristois ». Ce « Kergristois » est maintenant un bar, alimentation, dépôt de tabac et de gaz.

Avant l'ouverture, pour permettre une organisation plus diversifiée, qui n'existait pas dans cet espace jusqu'à présent, la commune a effectué différents travaux.

Ceux-ci concernaient essentiellement la protection contre l'effraction, et l'installation du bar et des vitrines réfrigérées pour l'alimentation.

Ils ont été réalisés par l'entreprise Cadiou pour l'électricité et la plomberie, l'entreprise

Tanguy pour la pose de grilles métalliques extérieures et de volets.

Un lave-verres a été acheté à l'Entreprise Cozigou. Le nettoyage et la réfection des peintures ont été assurés par Yannick Frérot, employé municipal, et les travaux d'aménagement du bar et des étagères ont été réalisés bénévolement. Le coût total de ces travaux, en y incluant l'achat de la licence du bar et le rachat de la licence alimentation-tabac se monte à 12 000 euros environ.

La commune a exonéré cette gérance des 6 premiers mois de loyer, afin de soutenir le démarrage du commerce.



Armelle a l'intention d'en faire un lieu agréable et convivial où chacun de nous aura des occasions de se rendre. Nous sommes très heureux du lancement de cette activité au sein du Bourg. Nous nous efforcerons de l'aider à se maintenir, à se développer. Nous souhaitons à Armelle beaucoup de réussite dans sa nouvelle activité !

Rénovation du Gîte d'étape communal

La « maison Lozivit », située au bourg, à l'angle de la rue de l'église et de la rue Pierre Le Gloan a été achetée par la commune en 2002, pour un montant de 22 867 euros.

Pendant plusieurs années, après quelques travaux d'entretien et de peinture, elle a été louée à des particuliers comme maison d'habitation. Puis, afin de développer l'accueil sur la commune, le conseil a pris la décision d'utiliser le premier étage de cette bâtisse comme gîte d'étape.

La très grande salle du rez-de-chaussée n'était pas inscrite dans cet espace car elle pourrait éventuellement offrir d'autres possibilités (commerce, expositions temporaires...).

En 2011, en intégrant ce gîte d'étape dans le projet d'aménagement du centre bourg, des travaux de remise en état et de mise aux normes ont pu être réalisés : une cuisine à l'étage, des toilettes pour les personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée.

Le reste des locaux était conservé en l'état.

En mai 2014, Bernard Le Bras, conseiller nouvellement élu, propose de prendre en charge bénévolement, avec l'aide de quelques autres élus, la rénovation des pièces du premier étage qui n'avaient pas été incluses dans les travaux de 2011. Trois semaines plus tard, le gîte est transformé ! Peintures claires dans les chambres et le couloir, parquets poncés, luminaires et petit mobilier installés.

Le gîte a fait peau neuve.

Le dernier conseil a validé les modalités

de location, ainsi que les tarifs qui seront applicables à partir de Juillet.

Vous les trouverez en page 11.

MODALITÉS DE LOCATION DU GÎTE

Après avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour les tarifs suivants :

Tarif communal : 12 € / personne ou 20 € / couple

Tarif extérieur : 15 € / personne ou 25 € / couple

Enfants : payant à partir de 5 ans

Location de draps : 5 €

Pour les personnes de la commune réservant également la salle des fêtes : 60 € / nuit

Caution : 100 €

Fin de location vers 10 h le lendemain matin.

Les réservations seront faites auprès du secrétariat de la mairie.



Les compte-rendus des conseil municipaux, et des conseils communautaires sont toujours disponibles à la lecture en mairie. N'hésitez pas à venir les consulter si vous le souhaitez.

École publique de Kergrist-Moëlou

Notre école compte aujourd'hui 34 élèves pour deux classes. L'effectif se maintient depuis quelques années et il faut espérer que cela continue... L'école publique, située au milieu du bourg reste une des forces vivantes de notre commune. Il est donc important de la préserver. A ce jour, cet effectif restreint amène une convivialité au sein de l'école et permet à l'ensemble des élèves de se mélanger et d'échanger, les petits avec leur créativité et leur spontanéité et les grands avec leur sens des responsabilités !

La scolarité est encadrée par une équipe pédagogique jeune et motivée, défenseuse de l'école rurale et de ses bienfaits.

Pour l'année 2013-2014, Isabelle (au centre), directrice, avait en charge la classe de CE1-cycle 3 et Pascaline (à gauche), la classe de maternelle-CP aidée par Fanfan,



l'ATSEM. Géraldine, sera la remplaçante d'Isabelle pour la rentrée prochaine et Pascaline prendra en charge la direction de l'école.

En dehors du temps de classe, la garderie municipale, encadrée par Christine et Chantal, accueille les enfants dès 7h30 le matin et jusqu'à 18 h le soir.



La cantine municipale propose aux élèves kergristois des repas préparés chaque midi par Christine.

Durant l'année solaire 2013-2014, les institutrices ont mis en œuvre différents projets amenant très souvent sur de multiples activités et sorties scolaires. Parmi ces projets, on retrouve :

Chez les petits...

- **Projet autour de la forêt** : 4 journées à La Chapelle Neuve (1 par saison). Les petits ont pu s'apercevoir de l'évolution de la forêt en fonction des saisons : reconnaissance des arbres, fruits, feuilles ; les animaux des forêts (recherche d'empreintes) ; les oiseaux ; les fleurs ; les petites bêtes. Ce travail s'est poursuivi en classe et dans les environs de l'école avec des cueillettes de mûres pour faire de la confiture, de noisettes pour réaliser des gâteaux d'anniversaires et avec la confection d'un herbier.

- **Spectacles proposés par Maen gwen** : les élèves kergristois ont eu le loisir de traverser la route jusqu'à la salle des fêtes pour participer aux représentations de : Obasan Kamishibai et Lune (avec le privilège de recevoir l'artiste dans la classe pour une intervention !).



- **Cin'école** : 3 séances au cinéma de Callac pour visionner des courts-métrages ou des films d'animations.

- **Visite des fermes de Trémargat et Kergrist-Moëlou** participant à "Champ d'expression" (avec la classe d'Isabelle)

- **Rencontre Usep à Plouguernevel** : des enfants de différentes écoles se retrouvent pour une rencontre sportive.



- **Les interventions de Mathias** (Dumiste pour la CCKB) : Il leur a permis d'élargir leur univers musical et de préparer de jolis spectacles pour Noël et pour la kermesse.

Chez les grands...



- **Projet autour de l'environnement** :

- ✓ Sur les déchets : avec la visite du centre de tri de Glomel et la déchetterie de Rostrenen, ainsi que leur utilisation pour faire de la musique avec Mathias !

- ✓ Sur l'eau : avec la visite de l'abbaye de Bon Repos et l'étude du barrage de Guerlédan.

- **Correspondance avec la classe de Calanhel pendant l'année**. Une rencontre s'est organisée en fin d'année lors d'une randonnée et d'un pique-nique dans les bois de Kergrist-Moëlou.

- **Les Incorruptibles** : les élèves, jeunes lecteurs, devaient voter pour le premier prix littéraire parmi une sélection de livres mis à leur disposition. En cette année d'élections, cela tombait plutôt bien !

Enfin, pour la sortie de fin d'année scolaire, tous les élèves kergristois ont eu la chance de visiter la jolie île de Bréhat. Le beau temps était au rendez-vous, les petits comme les grands ont mis les pieds dans l'eau !

Nouveaux rythmes scolaires à partir de la rentrée 2014-2015 :

Cette réforme, mise en place par le gouvernement Ayrault, doit faciliter l'apprentissage en répartissant les heures de classe sur quatre journées et demie avec des TAP (temps d'activités périscolaires) étalés sur 4 jours par semaine.

Depuis plusieurs mois, une commission composée d'élus de la CCKB, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves ont travaillé sur la meilleure façon de mettre en place cette réforme au sein des écoles de la communauté de communes. Il y a quelques semaines, un

nouveau décret autorisait les communes à regrouper les TAP sur une après-midi facilitant l'organisation au sein des écoles et l'accueil des intervenants. Après consultation des avis des parents d'élèves et du conseil d'école de Kergrist, le conseil municipal du 3 juin dernier a opté pour cette organisation. Ainsi à Kergrist, les TAP seront réalisées le mardi après-midi réparties sur un temps de 1h30 chacune, assurées par des intervenants extérieurs, compétents pour chacune des activités proposées (musique,

danse, environnement, sport...).

Le taux d'encadrement est fixé à 1 intervenant pour 14 enfants de moins de 6 ans et de 1 pour 18 enfants de plus de 6 ans. L'accès au TAP est fondé sur la gratuité pour les familles, les activités seront donc à la charge de chaque commune, le coût pour chaque intervenant est estimé à 28 € / h. Chaque commune doit bénéficier d'une aide de l'État équivalente à 90 euros par enfant pour l'année 2014-2015.



Toutes ces sorties sont en grande partie financées par l'association des parents d'élèves, qui organise environ deux fois par an des repas ouverts à tous, comme le repas créole proposé cette année qui a connu un franc succès !

L'association des parents d'élèves a pour but de soutenir les projets mis en place par l'équipe enseignante et permettre ainsi à tous les enfants de bénéficier de nombreuses sorties scolaires. L'APE, par ce biais, souhaite également créer un dynamisme et une entente amicale entre les parents.

Notre école est une école à taille humaine où il fait bon apprendre et se divertir !



Nos associations ont la parole...

USK saison 2013-2014

Après une saison qui aura vu la descente de ses deux équipes, le club va repartir de l'avant avec une nouvelle équipe dirigeante.

Présidents : Frédéric Henry
et Yannick Turdu

Vice-président : Jean-René Mauffray

Secrétaires : Aurélien Maros
et Dimitri Le Blot

Trésoriers : Mickael Le Goff
et Yannick Frérot

Pour la prochaine saison, l'objectif d'un point de vue sportif est d'aller au plus haut possible au classement et de venir apporter notre grain de sel dans les mon-

tées déjà annoncées. Nous souhaitons aussi recruter un arbitre dans l'optique de faire revenir les jeunes Kergristois jouant dans les clubs voisins et de remettre en place une deuxième équipe dès la saison prochaine. Enfin en partenariat avec les autres associations, nous participerons à l'animation de la commune.

Toutes personnes se reconnaissant dans cette volonté de jouer au football à l'USK et d'y apporter sa bonne humeur, ses idées et son dynamisme est la bienvenue dans le club aussi en tant que joueur, arbitre ou supporter.

Contact :

Fédéric Henry - 06 79 04 78 19

L'association Maen Gwenn était cette année parmi les lauréats de l'action « Les trophées de la vie Locale » du Crédit agricole. À ce titre, un chèque de 400 euros a été remis à sa présidente lors de l'Assemblée générale de la Caisse Locale de Rostrenen, le 11 avril 2014.



240 marcheurs à Kergrist !

Le dimanche 25 mai, de nombreux bénévoles ont participé à la réussite de la 10^e « journée rando » organisée par l'Association de Gymnastique de Kergrist.

Les marcheurs venus en nombre cette année ont apprécié comme d'habitude les 5 circuits parfaitement bien préparés de 5, 10, 14, 22, et 28 km ainsi que le « café-crêpes » servi à l'école.

Leur participation sera reversée à la recherche contre la sclérose en plaques et surtout à deux familles de Kergrist pour aider à l'accompagnement de leur enfant autiste.



Kergrist-Moëlou

Renseignements utiles

MAIRIE

Tél. 02 96 36 50 11

ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
(fermé le mercredi après-midi)

rendez-vous possible avec le maire ou un adjoint

AGENCE POSTALE COMMUNALE

située dans la mairie

Tél. 02 96 36 50 06

ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. 02 96 36 53 15

L'inscription d'un élève est possible dès l'âge
de 2 ans révolus à la date de la rentrée des classes.
Se munir du livret de famille
et du carnet de santé de l'enfant.

GARDERIE MUNICIPALE

Tél. 02 96 36 53 15

à l'école, du lundi au vendredi
de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h
(17h30 le vendredi)
(fermé le mercredi après-midi)

COMITÉ D'ENTRAIDE DU KREIZH-BREIZH

Service aide-ménagère - Service portage repas
3 rue de l'école 22480 Sainte-Tréphine

Tél. 02 96 29 22 10

Fax : 02 96 29 22 13

ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 16h30

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS

4 rue de la poste - 22340 Maël-Carhaix

Tél. 02 96 24 71 61

Fax : 02 96 24 65 70

mail : maintien-dom.mael-carhaix@wanadoo.fr

À ROSTRENEN

DECHÈTERIE

ZA de la Garenne
Tél. 02 96 29 24 96
du lundi au samedi
9h-12h et 13h30-18h

TRAD

transport rural à la demande
réservation et renseignements
Tél. 08 10 22 22 22
Aller : 2€ / A-R : 4€

M.S.A.

place Porz Moelou
Tél. 02 96 57 40 10
Saint-Brieuc
Tél. 02 96 78 87 00

LA RESSOURCERIE

14 rue Marcel Sanguy
Tél. 09 71 52 39 99

CITÉ ADMINISTRATIVE :

CCKB : 02 96 29 18 18 Mission locale (16-25 ans) : 02 96 29 16 26
CPAM : mardi 14h-16h Assistante sociale : 02 96 57 44 00 CAF : mardi 13h30-16h30

Tarifs communaux

TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

	Personne de la commune		Personne extérieure	
	Petite salle	Grande salle	Petite salle	Grande salle
SANS CUISINE				
Bal à papa, Fest-noz		180,00 €		220,00 €
Loto, concours de cartes	115,00 €	180,00 €	190,00 €	220,00 €
Réunions			110,00 €	170,00 €
Apéritif dansant	95,00 €	115,00 €	115,00 €	140,00 €
Goûter du souvenir	30,00 €		30,00 €	
AVEC CUISINE				
1 repas (midi ou soir)	155,00 €	210,00 €	195,00 €	260,00 €
2 repas	190,00 €	230,00 €	225,00 €	280,00 €
Location 2 jours, mariage	210,00 €	280,00 €	255,00 €	330,00 €
Location la veille	75,00 €	75,00 €	105,00 €	105,00 €
Location en semaine, stages...	50 € par jour ou 200 € du lundi 9h au vendredi 12h			
SALLE DU PRESBYTERE	45,00 €		60,00 €	
TARIFS LOCATION GÎTE LOZIVIT				
Nuitée par personne (+ 5 ans)	12,00 € ou 20,00 € (couple)		15,00 € ou 25,00 € (couple)	
Forfait week-end si location salle	60,00 €		-	

TARIFS DE LA CANTINE

Élèves	2,50 €
Adultes	4,80 €
Intervenants ext.	5,70 €

TARIFS DE LA GARDERIE

Matin	0,95 €
Soir	1,55 €

TARIFS AU CIMETIERE

Concessions :	
30 ans simple	80,00 €
30 ans double	140,00 €
50 ans simple	150,00 €
50 ans double	210,00 €
Colombarium :	
10 ans	303,00 €
20 ans	457,00 €
30 ans	610,00 €



Galette des Rois des Anciens



Concours de boules de l'USK



Une nouvelle statue à la fontaine



Kermesse de l'école



Concours de pêche



Don pour la chapelle de l'Isle à Justice et Paix

